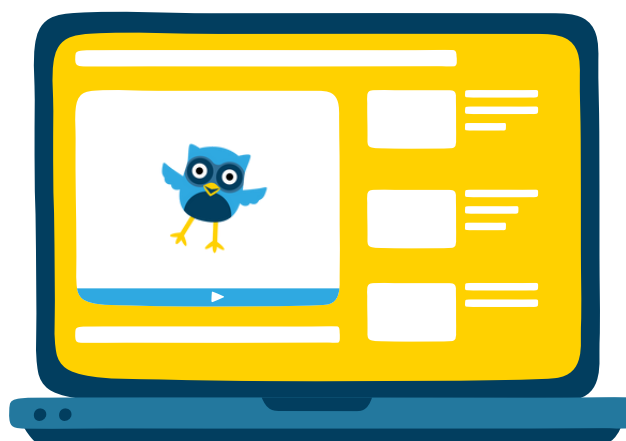


MODE D'EMPLOI

**Être invité en groupe sur la
plateforme de formation**



**Procédure pour suivre des
parcours hybrides**

MODE D'EMPLOI

Invitation sur la plateforme de formation ScholaVie

1- Demande d'intervention en format hybride

Un établissement ou une structure partenaire de ScholaVie fait une demande d'intervention en format hybride via le [formulaire de contact](#) ou bonjour@scholavie.fr

2- Validation du planning de l'intervention

ScholaVie et la structure partenaire valident ensemble les détails de l'intervention :

- Date et durée d'accès à l'[espace formation](#) (Étape 1)
- Date, durée et lieu de la session en présentiel (Étape 2)
- Date de clôture d'accès à l'[espace formation](#) (Étape 3)
- Date du live en visioconférence (Étape 4)

3- Validation du groupe privé d'apprenants

La structure partenaire transmet à ScholaVie la **liste des apprenants** qui vont suivre la formation en format hybride.

4- Réception du mail d'invitation sur la plateforme

Lorsque la date définie d'accès à la plateforme arrive, les apprenants de la liste **reçoivent par mail un lien d'invitation** pour se connecter sur la plateforme ScholaVie. En cliquant sur ce mail, ils sont redirigés vers un **formulaire d'inscription**.

5- Remplissage du formulaire d'inscription


En tant qu'apprenant, vous remplissez le formulaire avec vos informations personnelles.

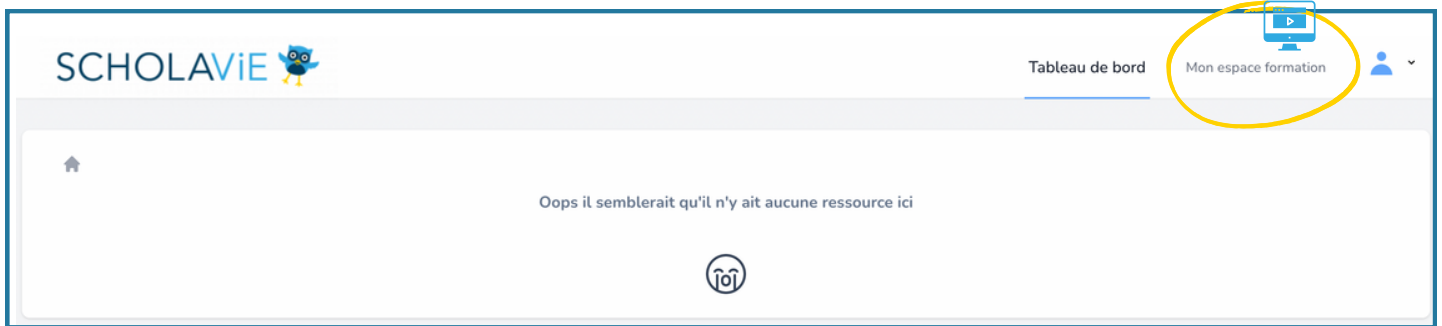
Vous est ensuite **automatiquement affecté au groupe privé** créé par votre établissement ou votre structure.

MODE D'EMPLOI

Réalisation d'un parcours de formation

6- Connexion sur votre compte

En tant qu'apprenant, après avoir rempli le formulaire, vous serez connecté sur votre  [espace apprenant](#). Vous verrez alors le lien vers "mon [espace formation](#)".




7- Réalisation du parcours hybride sur l'espace formation



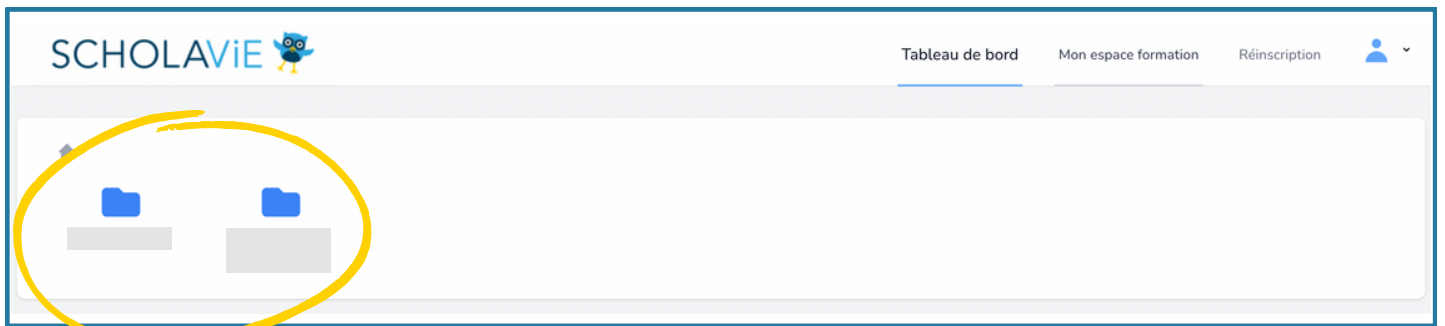
En cliquant sur votre [espace formation](#), vous verrez le(s) parcours hybride(s) que votre établissement ou structure a choisi.

Cliquez sur le parcours à réaliser.

8- Parcours réalisé à 100%

Une fois votre **parcours terminé**, vous pourrez retourner sur votre [espace apprenant](#).  Il affichera alors un **dossier de contenus** lié au parcours suivi. Dans ce dossier vous retrouverez :

- des outils Scholavie téléchargeables gratuitement
- une vidéographie
- une bibliographie avec des articles, ouvrages et documents de référence



MODE D'EMPLOI

Inscription individuelle dans une promotion future

9- Clôture de votre espace formation

Dès que la **date de clôture d'accès** à votre **espace formation** arrive à échéance (date définie en accord entre votre structure partenaire et ScholaVie), vous n'aurez plus accès à votre **espace formation**.



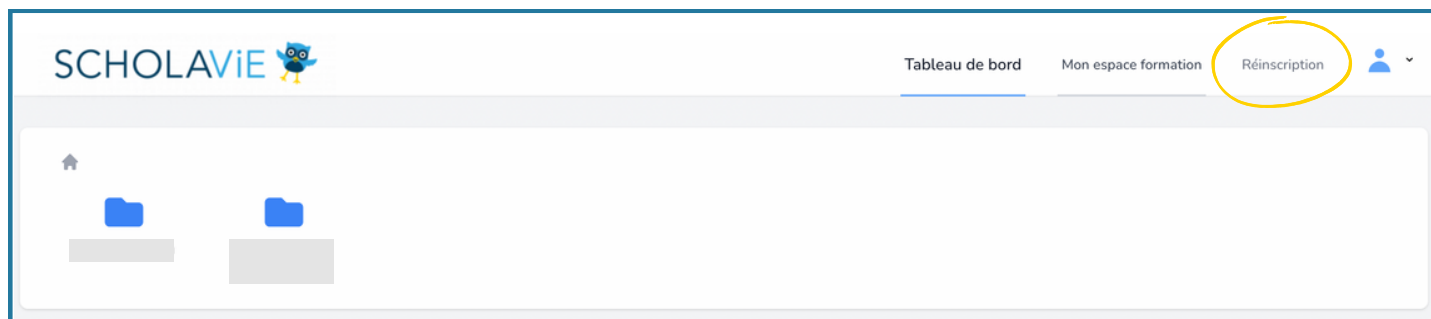
Vous devez donc finir de réaliser le(s) parcours hybride(s) choisi(s) dans la durée impartie.

N.B : Vous gardez accès aux dossiers de contenus de votre **espace apprenant de façon illimitée** dans le temps.



10- Inscription dans une promotion

A l'issue de la réalisation de votre parcours hybride, si vous souhaitez **réaliser un parcours 100% distanciel** publié par ScholaVie, de façon **libre et individuelle sur une période de 8 semaines**, vous aurez la possibilité de vous inscrire à une promotion dans votre **espace apprenant**.



Vous choisirez alors la **promotion que vous souhaitez intégrer** (i.e. les dates auxquelles vous souhaitez à nouveau accéder à votre **espace formation**).

Lors du **début de votre promotion**, vous aurez alors accès aux **parcours 100% distanciels**.

Voir mode d'emploi dédié

